



## PPCR : La fin programmée des recours en CAPL !

### 3 recours cette année.

La campagne d'évaluation 2017 pour l'année 2016 était la dernière avant le passage à la gestion en mode PPCR.

Une fois le nouveau régime en place les évaluateurs ne proposeront plus des réductions d'ancienneté.

Les enjeux seront recentrés sur l'évaluation littérale et encore plus sur le tableau synoptique

Nous appelons les agents à être particulièrement vigilants à l'avenir sur l'évolution cohérente de ces éléments.

3 dossiers étaient à l'étude.

1 dossier a obtenu une satisfaction totale des demandes

1 dossier a obtenu une satisfaction partielle des demandes

1 dossier a fait l'objet d'un rejet des demandes exprimées dans le cadre du recours.

Votre représentant **FO DGFIP 54** :  
Arnaud HELSTROFFER

### FO DGFIP 54 - BULLETIN D'ADHESION

Je soussigné(e)

- NOM : .....
- PRENOM : .....
- GRADE / échelon (ou indice) : .....
- AFFECTATION : .....
- n° de portable (recommandé) : .....
- adresse personnelle : .....

N° Agora : .....

QUOTITE DE TRAVAIL : ..... %

— si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare vouloir adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIERE** des Finances Publiques

Fait à ..... le .....

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP 54**



(signature)

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**